

Procès-verbal de la réunion du Groupe consultatif sur le taux CORRA

Téléconférence, le 5 octobre 2021, de 14 h 30 à 16 h

1. Introduction

Le président (Dave Duggan, Banque Nationale du Canada) souhaite la bienvenue aux membres.

2. Tendances touchant le taux CORRA et évolution des marchés

Danny Auger (Banque du Canada) donne un aperçu des tendances touchant le taux CORRA. Il parle notamment des changements survenus récemment sur le marché des pensions et de l'incidence sur les échéances du taux CDOR. Les membres abordent aussi les facteurs mondiaux qui ont une incidence sur le taux CORRA, comme les flux financiers provenant de l'étranger. Ils discutent des opérations de pension à 24 h valeur lendemain (J+1, J+2). Même si ces dernières n'occupaient qu'un petit créneau il y a à peine quelques années, elles représentent maintenant une part relativement importante du marché des pensions au Canada. Les membres font valoir leur point de vue sur la question de les prendre en compte ou non dans le calcul du taux CORRA et discutent des raisons pour lesquelles le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien (TARCOM) a décidé de les exclure des améliorations qu'il a recommandées. Le Groupe consultatif sur le taux CORRA surveillera la taille de ce marché au cours des mois à venir, et reviendra sur ce point lors de prochaines réunions.

Les membres abordent la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation du 30 septembre, qui coïncidait avec une fin de mois et une fin de trimestre. Les institutions financières n'ont pas rencontré de difficultés notables dans la gestion de leur trésorerie autour de ce jour férié.

Adolfo Sastron (Corporation canadienne de compensation de produits dérivés [CDCC]) fait un survol des statistiques de la CDCC sur la compensation des titres à revenu fixe, abordant notamment la distribution et la composition des opérations pendant la crise de la COVID-19. Les membres discutent de sa présentation, y compris du rôle des opérations de pension sur obligations provinciales et de celui des fonds de pension sur le marché.

Alberto Rodriguez (TD) présente quelques réflexions sur l'échéance prochaine des dispositions du Bureau du surintendant des institutions financières permettant d'exclure les titres émis par des emprunteurs souverains de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier, le tout, dans le contexte du régime de politique monétaire actuel de la Banque du Canada.

Brett Pacific (Sun Life) donne les grandes lignes du raisonnement et des démarches ayant mené aux [améliorations](#) proposées par le Groupe de travail sur le TARCOM pour le taux CORRA. Comme ils l'ont fait dans les discussions précédentes, les membres débattent des raisons ayant mené à l'exclusion des opérations à 24 h valeur lendemain dans le calcul du taux CORRA. Le président rappelle aux membres que le rôle du Groupe consultatif sur le taux CORRA est d'étudier rigoureusement les changements apportés à ce taux et d'en recommander d'autres lorsque

nécessaire. Il souligne qu'ils devraient donc tenir compte de l'analyse du Groupe de travail sur le TARCOT dans leurs réflexions.

3. Conclusion et prochaines étapes

Les membres du Groupe consultatif continueront de suivre le marché canadien des opérations de pension et d'alerter le président du Groupe ou la Banque du Canada de tout changement important.

Participants

Représentants du marché

Vincent Benoliel, Addenda Capital
Annaleigh Greene, BMO Marchés des capitaux
Adolfo Sastron (CDCC)
Dave Duggan, Banque Nationale du Canada
David Peters, Office ontarien de financement
Robin Das, RBC Dominion valeurs mobilières
Brett Pacific, Sun Life
Alberto Rodriguez, TD

Observateurs

Alan White, École de gestion Rotman

Banque du Canada

Mark de Guzman
Maksym Padalko
Wendy Chan
Danny Auger
Thomas Thorn